



BAFA

FORMATIONS 2017

LES FORMATIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BRETAGNE

**ANIMATEUR ET DIRECTEUR
EN SÉJOURS DE VACANCES OU ACCUEILS DE LOISIRS**





LE BAFA ET LE BAFD À LA LIGUE, POURQUOI ?



© BENOÎT DEBUISSE

LE BAFA ET LE BAFD

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (à partir de 17 ans) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (à partir de 21 ans) sont délivrés par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et sont reconnus par l'ensemble des organisateurs d'accueils collectifs de mineurs.

Ces formations constituent une préparation à la prise de responsabilités et permettent - à titre non professionnel et de façon occasionnelle — de développer de nouvelles compétences, d'expérimenter sa solidarité et son dynamisme dans un projet collectif.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BRETAGNE

La Ligue de l'enseignement Bretagne est l'échelon régional d'un mouvement national habilité par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, comme organisme de formation.

La Ligue de l'enseignement intervient pendant les temps de loisirs et de vacances. Elle organise des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour les enfants et les adolescents.

UN DROIT À L'ÉDUCATION ET AUX VACANCES

La Ligue de l'enseignement affirme sa volonté de défendre le droit aux vacances et aux loisirs pour tous. Ceux-ci constituent des temps privilégiés d'éducation, d'épanouissement, d'apprentissage de la socialisation et de la citoyenneté.

Tous nos stages portent et font vivre les principes qui fondent notre mouvement à savoir la laïcité, l'égalité, la diversité, la citoyenneté, la démocratie, l'engagement, la solidarité et l'émancipation.



LES AIDES POSSIBLES

- Des aides financières peuvent être accordées sous forme de bourses ou de prise en charge par certains organismes (DDCS, Conseil Départemental, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale, Mairie, Comité d'Entreprise etc.) et varient selon votre département. Renseignez-vous auprès de la fédération de votre département.



BAFA 3 ÉTAPES

• • • • • • • •

SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE (8 JOURS)

1 Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice de ses fonctions d'animateur. Son contenu : la connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en centre de vacances et de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction d'animateur, la santé et la laïcité.

STAGE PRATIQUE (14 JOURS MINIMUM)

2 Dès la fin de la formation ou même avant, vous devrez vous mettre à la recherche d'un stage pratique (en centre de vacances ou accueil de loisirs régulièrement déclaré auprès des services de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale). Ce stage devra être réalisé au plus tard 18 mois après la session générale et pourra être fractionné en deux séjours maximum, en accueil de loisirs discontinu ou en accueil de loisirs périscolaire dans la limite de 6 jours effectifs. Cette étape vous permet la mise en pratique des acquis théoriques par votre participation active au déroulement du séjour.

SESSION D'APPROFONDISSEMENT (6 JOURS) OU DE QUALIFICATION (8 JOURS)

3 L'approfondissement a pour objectifs d'une part, de faire le point sur vos acquis au regard de votre expérience pratique et, d'autre part, d'enrichir les connaissances et les techniques de l'animateur dans un domaine spécifique que vous aurez choisi (voir les différents thèmes proposés).

La qualification permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (surveillance des baignades, voile, canoë-kayak ou loisirs motocyclistes). La Ligue de l'enseignement vous propose actuellement les qualifications SB, voile et canoë-kayak.

CONDITIONS :

- . ÊTRE ÂGÉ DE 17 ANS AU PREMIER JOUR DU STAGE
- . A L'ISSUE DE CES 3 STAGES VALIDÉS, LA DDCS DÉLIVRE LE BAFA APRÈS DÉLIBÉRATION DU JURY
- . LE PARCOURS DE FORMATION DOIT S'EFFECTUER SUR UNE PÉRIODE DE 30 MOIS MAXIMUM (AU-DELÀ, LA DDCS PEUT ACCORDER UNE DÉROGATION DE 12 MOIS MAXIMUM).



LES THÈMES D'APPROFONDISSEMENT ET DE QUALIFICATION

PETITE ENFANCE ET ACTIVITÉS MANUELLES

Les enfants de 3 à 6 ans ont des besoins spécifiques ; cette formation vous permettra d'approfondir vos connaissances sur ce public (rythmes de vie, relations aux parents, sommeil et alimentation), d'expérimenter des projets d'animation et de découvrir des jeux et activités adaptés aux tout-petits. Vous apprendrez à utiliser des matériaux et techniques simples pour permettre aux enfants de tester des activités manuelles et petits bricolages à thème.

FÊTE, JEUX ET GRANDS JEUX

Cette session vous permettra d'apprendre à travailler l'imaginaire et la mise en place d'activités à thème à travers l'organisation de grands jeux, de veillées festives, jeux de pistes, contes animés ou autres événements ! Vous découvrirez différents jeux d'intérieurs et d'extérieur pour les petits et grands, mais aussi la fabrication de décors et les techniques d'expression scéniques pour organiser un spectacle grandeur nature.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, ACTIVITÉS BORD DE MER

L'environnement maritime est un formidable espace de découvertes et de jeux. Cette formation vous permettra de mieux connaître ce milieu naturel pour l'exploiter avec les enfants et leur apprendre à le respecter et le préserver. Aquarium, visites de site, découverte de l'estran, de la faune et de la flore, jeux autour de l'eau, réglementation, baignade seront autant d'apprentissages que vous pourrez utiliser par la suite.

QUALIFICATION SURVEILLANCE DES BAINNADES

Cette formation qualifiante vous permettra d'encadrer un projet d'organisation de baignade en accueil collectif de mineurs, du côté de la sécurité, de la réglementation, mais également de la construction d'activités pédagogiques. Les personnes jugées aptes en fin de session recevront la qualification surveillance des baignades, les autres seront validés en approfondissement « L'enfant et l'eau ». Une bonne pratique de la discipline est fortement conseillée.

QUALIFICATION VOILE

Cette qualification est une formation particulièrement bien adaptée aux centres de vacances et de loisirs puisqu'elle permet une approche globale de l'activité en relation avec le milieu où elle se pratique. Cette qualification constitue un support éducatif d'une grande richesse autant au niveau du développement de la personne que de la découverte de soi et des autres. Les stagiaires ne validant pas les techniques sportives pourront néanmoins valider l'approfondissement BAFA et seront à même de seconder efficacement un cadre diplômé.

QUALIFICATION CANOË-KAYAK

Cette qualification vous permettra d'encadrer de manière autonome des enfants sur plan d'eau calme ou en rivière jusqu'en classe II. Les stagiaires ne validant pas les techniques sportives pourront néanmoins valider l'approfondissement BAFA et seront à même de seconder efficacement un cadre diplômé.



BAFD

4 ÉTAPES

••••••••••

1 UN STAGE THÉORIQUE, FORMATION GÉNÉRALE DE 9 JOURS

Il a pour objectif de développer les capacités à exercer les fonctions de directeur en accueil collectif de mineurs (centre de vacances ou accueil de loisirs sans hébergement). Son contenu : pédagogie et méthodologie de projet, administration et éconamat, relations sociales et relations d'autorité, gestion des conflits, réglementation des ACM.

2 UN PREMIER STAGE PRATIQUE DE 14 JOURS

Ce stage est effectué en accueil collectif de mineurs, avec la rédaction d'un compte-rendu de votre expérience. Il doit s'effectuer dans les 18 mois qui suivent le stage théorique.

3 UN STAGE DE PERFECTIONNEMENT DE 6 JOURS

Ce stage a pour but de parfaire la formation du directeur-stagiaire et d'étendre ses capacités à diriger tout type de séjour.

4 UN DEUXIÈME STAGE PRATIQUE DE 14 JOURS

Même chose que pour le premier stage, avec rédaction d'un bilan de formation. Le directeur stagiaire doit impérativement exercer en tant que directeur sur l'un des deux stages pratiques.

CONDITIONS :

- . ÊTRE ÂGÉ DE 21 ANS
- . ÊTRE TITULAIRE DU Bafa OU ÉQUIVALENT (DÉROGATION AUPRÈS DE LA DRJSCS SUR JUSTIFICATIF DE 2 EXPÉRIENCES D'ANIMATION D'UNE DURÉE DE 28 JOURS - DONT UNE EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS - EFFECTUÉES DANS LES 2 ANS PRÉCÉDANT L'INSCRIPTION)
- . LA DRJSCS DÉLIVRE LE BAFD APRÈS DÉLIBÉRATION DU JURY
- . LE PARCOURS DE FORMATION DOIT S'EFFECTUER SUR UNE PÉRIODE DE 4 ANS MAXIMUM

CALENDRIER 2017

BAFA (8 jours)	Session Générale	11/02 au 18/02	550 € - Internat - Lorient et Pontivy (56)
		13/02 au 17/02 et 20/02 au 22/02	550 € - Internat - Plouézec (22)
		18/02 au 25/02	550 € - Internat - Vannes (56)
		08/04 au 15/04	550 € - Internat - Lorient et Pontivy (56)
		10/04 au 14/04 et 18/04 au 20/04	550 € - Internat - Plouézec (22)
		15/04 au 22/04	550 € - Internat - Saint-Grégoire (35)
		15/04 au 22/04	550 € - Internat - Vannes (56)
		01/07 au 08/07	550 € - Internat - Lorient (56)
		21/10 au 28/10	550 € - Internat - Lorient, Vannes et Pontivy (56)
BAFA Approfondissement (6 jours) ou Qualification (8 jours)	Petite enfance et activités manuelles	13/02 au 18/02	460 € - Internat - Lorient et Pontivy (56)
		20/02 au 25/02	460 € - Internat - Vannes (56)
	Education à l'environnement et activités de bord de mer	10/04 au 15/04	460 € - Internat - Lorient (56)
		Fête, jeux et grands jeux	10/04 au 15/04
	18/04 au 23/04		460 € - Internat - Vannes (56)
	03/07 au 08/07		460 € - Internat - Lorient, Vannes et Pontivy (56)
	23/10 au 28/10		460 € - Internat - Lorient, Vannes et Pontivy (56)
	Qualification Surveillance des baignades	18/02 au 25/02	575 € - Internat - Saint-Grégoire (35)
Qualification Voile ou Canoë-kayak	21/10 au 28/10	580 € - Internat - Lorient (56)	
BAFD	Session Générale	03/02 au 11/02	660 € - Internat - Lorient (56)
		18/04 au 26/04	510 € - Demi-pension - Lorient (56)

Adhésion Ligue de l'enseignement (validité du 01/09 au 31/08): 12 € sont à rajouter au prix du stage.

Les prix indiqués comprennent : les frais administratifs, pédagogiques, d'assurance, l'hébergement collectif du déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier jour (pour les stages en internat), les déjeuners pour les formations BAFA en demi-pension (certains repas du soir seront prévus et à définir avec l'équipe encadrante).

Les stages marqués uniquement en internat le sont obligatoirement.

Les prix ne comprennent pas : le transport jusqu'au centre, les dépenses d'ordre personnel.

Annulation : un stage peut être annulé si les conditions d'effectif ne permettent pas son bon déroulement. Si tel est le cas, vous serez averti au moins 15 jours avant. Il vous sera proposé un report sur un autre stage ou la restitution de vos paiements. **Voir les conditions générales de vente en dernière page.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Prendre contact avec la fédération de votre département pour vérifier la disponibilité du stage, puis **envoyer le plus tôt possible** votre dossier accompagné de l'acompte, signé par un représentant légal si vous êtes mineur, ou d'une attestation de prise en charge.

- Dès réception, certains documents informatifs (confirmation d'inscription, critères d'évaluation, champs de compétences, documents DDSCS, aides au financement...) vous seront adressés. La convocation et la facture seront envoyées une semaine avant le début de la formation.

BAFA et BAFA : Indépendamment de cette inscription auprès de notre organisme de formation, il est indispensable de faire la demande d'un **numéro CURSUS BAFA** en vous connectant sur le site national **www.jeunes.gouv.fr/bafabafd** (préparer un scan de votre carte d'identité, une adresse mail valide et courante et un mot de passe). Ce numéro vous permettra de suivre votre cursus tout au long de votre formation et de télécharger votre livret de formation.

PAIEMENT

La session doit être payée en totalité avant le début de la formation (sauf cas particuliers). Pour en savoir plus sur les différents modes de paiement, merci de vous rapprocher de votre fédération départementale.

HORAIRES ET RYTHMES SUR UN STAGE

Se former au BAFA et à l'animation nécessite une grande disponibilité. C'est pourquoi le déroulement d'une session vous mettra en situation réelle du rythme d'un accueil collectif de mineurs. L'acquisition de l'ensemble des compétences d'un animateur dépendra de l'investissement et de la participation à tous les temps de la formation. Des évaluations individuelles seront proposées régulièrement pour faire un bilan de votre motivation et de votre participation.

FICHE D'INSCRIPTION

A RENVoyer À LA FÉDÉRATION DE VOTRE DÉPARTEMENT

Cadre réservé à la fédération FD :

- BAFA Session Générale
- BAFA Session Approfondissement
Thème :
- BAFA Qualification
Thème :
- BAFD Session Générale

Lieu/Centre : du : au :

- INTERNAT EXTERNAT (pour le BAFD)

Etat civil :

Nom d'usage : Nom de jeune fille : Prénom :

Date de naissance :/...../..... **N° d'inscription internet :**

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Fixe : Portable :

E-mail obligatoire :

Sexe : F M Etudes en cours ou profession :

Si inscription à une session d'approfondissement et de qualification :

Date de votre session générale et organisme avec lequel vous l'avez passée :

Conditions d'accès :

- BAFA SESSION GENERALE : avoir 17 ans révolus au 1er jour du stage.
- BAFA APPROFONDISSEMENT : avoir validé un stage pratique de 14 jours minimum.
- BAFA QUALIFICATION SB : avoir validé un stage pratique de 14 jours minimum. Posséder le PSC1 (Prévention Secours Civique Niveau 1) et le brevet de natation 100 mètres départ plongé. L'AFPS n'est pas accepté en équivalence du PSC1 (sauf si le module «défibrilateur» a été suivi indépendamment). L'Attestation d'Initiation aux Alertes et Premiers Secours délivrée lors de la JDC n'est pas valable.
- BAFA QUALIFICATION Voile et Canoë Kayak : avoir validé un stage pratique de 14 jours minimum. Justifier d'une expérience nautique et maîtriser certaines compétences requises par les pratiques nautiques.
- BAFD SESSION GENERALE : avoir 21 ans révolus et être titulaire du BAFA ou d'une équivalence ou d'une dérogation DRJSCS au 1er jour du stage.

Tarifs :

Prix de formation : € + adhésion Ligue : €

Cette formation est effectuée : à titre individuel pour le compte d'un employeur/d'une collectivité

Formation prise en charge par :
(coordonnées complètes / **joindre obligatoirement une attestation de prise en charge**)

Cadre réservé à la fédération. Règlement :

Solde :

Pièces à joindre au dossier	BAFA Session Générale	BAFA Approfondissement	BAFA Qualification	BAFD Session Générale
Enveloppe A5 (22,7x16cm) Affranchie pour 50 gr (avec nom et adresse)	2	1	1	1
Photocopie du certificat du BAFA Session Générale		1	1	
Photocopie du certificat du BAFA Stage Pratique		1	1	
Photocopie PSC1			1	
Photocopie du Brevet de natation 100 mètres			1	
Photocopie BAFA ou diplôme équivalent				1
Photocopie du certificat BAFD Session Générale				
Acompte 150 € ou prise en charge	1	1	1	1

FICHE D'INSCRIPTION

À RENVoyer À LA FÉDÉRATION DE VOTRE DÉPARTEMENT

Restauration / régime alimentaire :

Aucun Allergies :
(En cas d'allergie(s) et si vous êtes mineur, merci de joindre un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) de votre médecin traitant)

Autres :

Acceptation et autorisations :

Je soussigné(e) (stagiaire majeur)

OU

Je soussigné(e), représentant légal de,
atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'inscription et :

- autorise la communication de mes coordonnées téléphoniques pour covoiturage

OUI NON

- autorise mon enfant à voyager seul pour se rendre sur les lieux du stage et en revenir

OUI NON

- autorise le directeur à faire donner les soins nécessaires à mon enfant, en cas de maladie, d'accident, ainsi qu'aux chirurgiens et anesthésistes en cas d'intervention chirurgicale

OUI NON

- autorise la Ligue de l'enseignement à utiliser les photos prises lors du stage pour des supports internes et externes de communication, site internet, etc.

OUI NON

URGENCE : Personne à contacter en cas de problème ou urgence pendant le stage :

Nom : Tél :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

En cas de désistement seront conservés 35 € de frais de dossier. L'acompte de 150 € est retenu si le désistement a lieu à moins de 15 jours, et aucun remboursement en cas d'arrêt en cours de formation. Un stage peut être annulé si les conditions d'effectif ne permettent pas son bon déroulement. Dans ce cas, la Ligue de l'enseignement s'engage à prévenir les stagiaires environ 2 semaines avant le début du stage (avec proposition de report ou remboursement de l'acompte). En cas de frais médicaux, pharmaceutiques et/ou chirurgicaux engagés au bénéfice du stagiaire, celui-ci ou son représentant légal s'engage à rembourser la totalité des sommes avancées.

Fait à le

Signature du représentant légal :

Signature du stagiaire :

BAFA / BAFD 2017 - LES FORMATIONS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT BRETAGNE

Votre dossier est à adresser à l'une de ces 4 fédérations :

Ligue de l'enseignement, fédération du Morbihan

51, avenue Chenailler - CS 40313
56103 LORIENT CEDEX
Tel : 02 97 21 17 43
Fax : 02 97 64 75 38
e-mail : vriou@ligue56.fr
www.laligue-morbihan.org

Ligue de l'enseignement, fédération du Finistère

61, rue de Pen ar Menez
29229 BREST CEDEX 2
Tél : 02 98 02 18 47
Fax : 02 98 41 49 46
e-mail : contact@fol29.org
www.laligue-fol29.org

Ligue de l'enseignement, fédération d'Ille et Vilaine

Centre Colombia
45, rue Capitaine Maignan
35000 RENNES
Tél : 02 99 67 10 67
e-mail : fede35@ligue35.org
www.laligue35.org

Ligue de l'enseignement, fédération des Côtes d'Armor

89, boulevard Edouard Prigent
22000 SAINT-BRIEUC
Tél : 02 96 94 16 08
Fax : 02 96 01 51 29
e-mail : sejours@laligue22.org
www.laligue22.org

BRETAGNE

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire